AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Delorbe, 31 juillet 1849

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delorbe, 31 juillet 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Delorbe∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (358)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delorbe, 31 juillet 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27022

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>31 juillet 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Delorbe</u>
Lieu de destinationMonneaux, Essômes-sur-Marne (Aisne)

## **Description**

RésuméGodin annonce à Delorbe qu'il a parcouru leur correspondance pour retracer l'historique de sa commande et identifier une erreur éventuelle de son traitement : Delorbe a commandé un poêle économique le 26 janvier 1848 sans indiquer pour quel combustible ; le poêle, surtout à l'usage du charbon, a été expédié en janvier 1849 et a été accepté par Delorbe qui a demandé un foyer à bois ; Delorbe a retourné le foyer au charbon par la diligence et prétend être crédité de son montant, alors que le coût du transport était supérieur à celui du foyer ; dans sa lettre du 5 janvier 1849, Delorbe manifeste son intention de payer le poêle. Godin demande à Delorbe d'honorer son engagement.

### Mots-clés

Appareils de chauffage, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises

# Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomDelorbe
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéInconnue
BiographieRéside à Monneaux (Essômes-sur-Marne, Aisne) en 1848-1849.
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Momente Monsieur Delorbe 31 quellet que viens desceminer motre werespondance stowe voice don provient le résultait de l'erreur pretinde que vous me signalize per votes letter de 21 mas vernue vous maring amanie par vota letter in 26 janvier 1464 un poile as nomique de 40 unti sapar charique a quel asage comme a poile est fait destout a besage du charbon je dous Your making out avoir besoin dun forger au boes it vous pretineirs auguardhui me unde in payment to foyer one charlow que vous tumitten arry rumis a la viliquence et dont le port depasse la dalue rappeles vous Me you rous lites en terminant atte dornier lette de & familier elemer que quem a largent vous ouvery loursian de me le faire lenie sans ours frais vous ovier some l'in Printention de me parjer alors. Vuiller me ever de vous avez vaiment fentention de moblique a poursuivre le presement deve prévielle domme for Phononeur de de defeurs G. J. Brayart Menseurs Pauris et Malherbe 1' aout y'ai des poiles dans le pria de pagh. 105% 120. et 166 qui me parraissent bout remplir le but que vous vous propodes ge serais satisfait d'être debarrasse de dos totes de je navais craint dy toucher Faurais pur en prendre deza quelques feuilles moris il m'aurait falu en connaître le price it asour sotre autorisation les poiles dont per dous parle il dessue ont un metre de longeur et plus de do fin de largeur elbell. m. o. d.